

Paris,
le vendredi 5 mai 2006

Émetteur : Direction des Relations Sociales

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Directeurs des organismes de Sécurité sociale

Mesdames, Messieurs les Médecins-conseils régionaux

Objet : Revalorisation de la valeur du point

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Je vous informe que par courrier en date du 28 avril 2006, le Directeur de la Sécurité Sociale a procédé à l'agrément du Protocole d'accord conclu le 1er Mars 2006 entre l'Ucanss et des Organisations Syndicales Nationales.

Vous trouverez joint à la présente le nouveau barème des appointements mensuels tenant compte de la revalorisation de la valeur du point de 1% au 1er janvier 2006.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe RENARD
Directeur

Document(s) annexe

(s) :

- 023-06 barème 01 2006,